L’enquête contre Mila pour provocation à la haine raciale après ses propos sur l’islam a été classée sans suite

30/01/2020 à 11h28



[…]

Deux enquêtes avaient été ouvertes : l’une vise toujours les menaces de mort reçues par la jeune adolescente, l’autre avait pour objet de déterminer si les propos de l’adolescente relevaient de la “provocation à la haine” raciale. C’est cette enquête que le parquet a classé sans suite.

Le parquet ajoute que l’enquête “a démontré que les propos diffusés, quelle que soit leur tonalité outrageante, avaient pour seul objet d’exprimer une opinion personnelle à l’égard d’une religion, sans volonté d’exhorter à la haine ou à la violence”.

La seconde enquête ouverte, pour identifier et poursuivre les auteurs des menaces de mort reçues par l’adolescente, est quant à elle toujours en cours.

Cette affaire avait suscité de nombreuses réactions. **La Garde des Sceaux Nicole Belloubet a suscité un tollé en estimant d’abord que les propos de la jeune fille relevaient d’une**

atteinte à la “liberté de conscience”, avant de reconnaître une “maladresse” et défendre le “droit de critiquer une religion”.

FranceTV Info

http://www.fdesouche.com/1325507-france-une-adolescente-victime-de-doxxing-et-menacee-de-mort-apres-avoir-donne-son-point-de-vue-sur-lislam-une-religion-de-merde